



Brève du SNUipp n°56



MOUVEMENT : Phase des ajustements

Selon les informations données par l'administration lors de la dernière CAPD, **la deuxième phase du mouvement devrait commencer jeudi 15 juin.**

Les titulaires de zones devraient donc recevoir très prochainement la liste des postes vacants (postes classes + compléments de temps partiels + chaînages de décharges de direction...) correspondant à leur zone. **Il faudra tous les lister, dans l'ordre de préférence.**

Les affectations seront effectuées au barème, comme lors de la première phase du mouvement. Tous les postes seront attribués à titre provisoire, pour l'année scolaire 2017-2018.

Le serveur sera ouvert (si tout va bien) du jeudi 15 juin à 9h au lundi 19 juin à 9h.

Le SNUipp-FSU 21 organise deux permanences « mouvement », dans nos locaux, pour vous aider et/ou vous conseiller :

**jeudi 15 juin, de 16h45 à 18h30
vendredi 16 juin, de 16h15 à 18h.**

CTSD « ajustements carte scolaire » : lundi 19 juin 2017 – 14 h

Les situations des écoles en « **ouverture à revoir** » ou « **fermeture à revoir** » seront étudiées lors du prochain CTSD. N'oubliez pas de nous faire parvenir les dernières informations concernant vos effectifs.

Le SNUipp-FSU 21 a déposé un préavis de grève pour cette date (voir en PJ le relevé de conclusion de la négociation préalable avec l'administration).

**Des délégations pourront être reçues
(en faire la demande dès cette fin de semaine auprès de la DSDEN).
RV devant le rectorat à 13h45**

en pièce jointe la déclaration d'intention de grève à envoyer avant vendredi 16 juin.

Dispositifs PLUS DE MAITRES QUE DE CLASSES

Depuis l'arrivée du nouveau ministre, Jean Michel Blanquer, la mesure concernant le dédoublement des CP en REP+ avance au pas de course : le dédoublement des CP à 12 dès la rentrée 2017 pourrait mettre en péril le dispositif « des plus de maîtres ».

Le SNUipp-FSU vous propose un 2 pages consacré à la défense des PDMQDC (en PJ).

« Nous sommes favorables à une réduction générale des effectifs, mais nous ne souhaitons pas que le dispositif "Plus de maîtres que de classes" serve de réservoir de postes et préférons la pérennisation de celui-ci. »

C'est le sens de la pétition en ligne lancée par un groupe d'enseignants plus de maîtres que de classes, soutenus par chercheurs et organisations syndicales, dont le SNUipp.

Lien pétition : <https://www.change.org/p/emmanuel-macron-ne-d%C3%A9tricotons-pas-le-dispositif-pdmqdc>

**Les SNUipp-FSU 21 et SNES-FSU21 seront reçus en audience
AVS-EVS-AESH à la DSDEN le mardi 20 juin 2017.**

Contact : 03.80.73.57.17
Adresse : 45 rue Parmentier
21000 DIJON
Mail : snu21@snuipp.fr

Permanence du lundi au
vendredi de 9h à 18h.
Mercredi : de 9h à 12h

Site du SNUipp21 : <http://21.snuipp.fr>
de la FSU 21 : <http://sd21.fsu.fr>
Sites nationaux : FSU : <http://www.fsu.fr>
SNUipp : <http://www.snuipp.fr>